



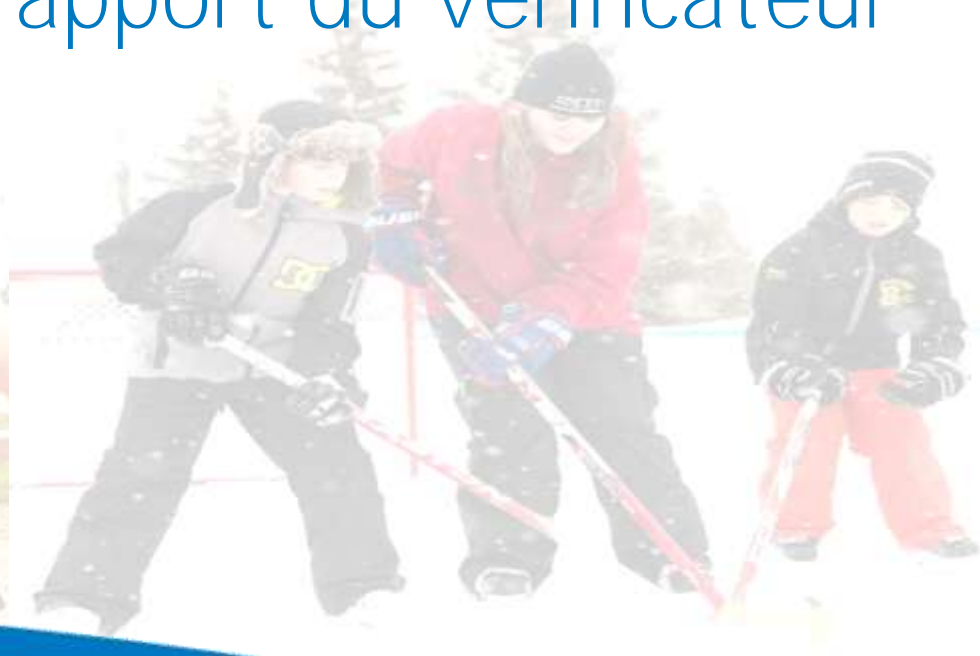
Rapport du maire
21 novembre 2016



Introduction

L'article 474.1 de la *Loi sur les cités et villes* requiert que le maire fasse rapport sur la situation financière de la municipalité au moins quatre semaines avant l'adoption du budget. Tel que prévu par la loi, ce rapport contiendra :

- Les derniers états financiers de la municipalité au 31 décembre 2015;
- Le dernier rapport du vérificateur;
- Les réalisations importantes de l'année en cours;
- Le dernier programme triennal d'immobilisation 2016-2017-2018;
- Les résultats anticipés de l'exercice financier 2016;
- Les orientations générales du budget 2017 et du prochain programme triennal d'immobilisation;
- La rémunération et l'allocation de dépenses des membres du conseil municipal;
- La liste des contrats comportant une dépense supérieure à 25 000 \$ et ceux comportant une dépense de plus de 2 000 \$ avec un même cocontractant lorsque ceux-ci totalisent 25 000 \$.



États financiers et
rapport du vérificateur

Les derniers états financiers au 31 décembre 2015

Les informations financières de la Ville de Dolbeau-Mistassini sont consolidées et les organismes contrôlés étaient Gestion Arpidôme inc. et la Corporation de gestion de la salle de spectacle.

a) **Excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales :**

	Budget administration municipale	Résultats Administration Municipale	Données consolidées
Recettes	22 132 586 \$	23 305 673 \$	23 895 481 \$
Dépenses de fonctionnement	22 494 766 \$	23 064 118 \$	23 574 273 \$
Conciliation à des fins fiscales:			
Immobilisations	(3 077 000)\$	(3 190 081)\$	(3 191 695)\$
Financement	2 639 240 \$	2 670 225 \$	2 670 225 \$
Affectations:			
-activités d'investissement	84 964 \$	226 275 \$	232 932 \$
-excédent accumulé	(9 384) \$	233 689 \$	233 689 \$
Excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	0 \$	301 447 \$	376 057 \$

L'excédent des recettes sur les dépenses et affectations représentaient environ 1,6 % de ces dépenses.

Les derniers états financiers au 31 décembre 2015 (suite)

État de l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté consolidé au 31 décembre 2015.

Excédent accumulé non affecté au 1 ^{er} janvier 2015 (redressé)	1 288 180 \$
Excédent de fonctionnement	376 057 \$
Affectation de l'année	(314 000)\$
Excédent accumulé non affecté au 31 décembre 2015	1 350 237 \$

Les derniers états financiers au 31 décembre 2015 (suite)

b) Les actifs non financiers (consolidés)

Valeur des actifs non financiers		84 755 633 \$
Hausse par rapport à 2014	↑ 1,33 %	1 112 152 \$

c) L'actif net (consolidé)

		63 039 304 \$
	↑ 3,83 %	2 322 474 \$

d) La dette nette à long terme (consolidée) excluant quote-part MRC

Endettement total net		17 438 032 \$
Baisse par rapport à 2014	↓ 5,6 %	929 081 \$
Ratio de la dette à long terme sur la valeur imposable des immeubles		1,94 %

Le dernier rapport du vérificateur

Vérificateur	Deloitte s.e.n.c.r.l.
Date du rapport	9 mai 2015

Extrait du rapport :

« ... les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Dolbeau-Mistassini et des organismes qui sont sous son contrôle au 31 décembre 2015, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets (de leur dette nette), de leurs flux de trésorerie et des gains (pertes) de réévaluation pour **l'exercice** terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public. »



Réalisations 2016



Axe 1 : Une communauté engagée

Objectif 1.1: Informer régulièrement la population des décisions et des orientations prises par le conseil

1.1.1.	Réaliser un plan de communication	•Nouveau journal municipal. Présence soutenu sur les médias sociaux. Autres éléments à venir
1.1.2.	Publier régulièrement des communiqués de presse	•Publication régulière de communiqués et réalisation de deux conférences de presse
1.1.3.	Diffuser les séances du conseil municipal sur le Web et à la télévision locale	•Toutes les séances, sauf les séances extraordinaires, ont été diffusées.
1.1.4.	Favoriser la présence du maire dans les initiatives d'affaires publiques et des médias locaux	•Entrevues régulières à la télévision communautaire •Plus de 50 apparitions dans les médias écrits et autant dans d'autres plates-formes

Objectif 1.2: Reconnaître le travail et les réalisations des gens de la communauté

1.2.1.	Poursuivre et améliorer la tenue de la soirée Hommage aux bénévoles	•Un sondage d'appréciation a été effectué et la formule est appréciée
1.2.4.	Poursuivre la collaboration avec le Gala d'excellence à la jeunesse Desjardins pour souligner la contribution des jeunes du milieu	•Un post-mortem positif a été réalisé pour cette première année – Plusieurs partenaires financiers mis à contribution

Axe 1 : Une communauté engagée

Objectif 1.3: Développer le sentiment d'appartenance à une seule entité, une seule ville

1.3.1. Rajeunir l'identité visuelle de la Ville

- En vigueur depuis mai 2016. Renouvellement dans l'espace public à partir de l'an prochain.

Objectif 1.4: Favoriser l'échange d'information avec le citoyen

1.4.1. Renouveler le site Web dans une approche par clientèle

- En ligne depuis mai 2016 avec une moyenne de 4000 visites/mois

Objectif 1.5 : Impliquer les citoyens dans différents processus décisionnels

1.5.1. Inclure des citoyens dans différents comités

- Comités CIUSSS - vigie et consultatif (10)
- Nouvelle image de marque (4)
- Appel de candidature Leader communautaire FCM (1)
- Comité du 125^e (3)

1.5.2. Réaliser des sondages auprès de la population pour orienter les décisions du conseil

- Satisfaction camps de jour
- Appréciation journal municipal
- Commémoration toponymique (2)

Axe 1: Suivis aux actions 2016 -2017

- 1.2.5. – Mise à jour de la Politique de soutien à la communauté prévue à la prochaine séance du conseil
- 1.3.2. – Programme de commémoration toponymique d'ici janvier 2017 : un sondage est en cours!
- 1.3.3. – Dévoilement de la programmation à venir pour les Fêtes du 125^e

Axe 2 : Un milieu de vie où le bien-être, la culture, les saines habitudes et la qualité de vie sont prioritaires

Objectif 2.2: Assurer la qualité et la sécurité de nos infrastructures en loisirs par un processus d'amélioration continue

2.2.1.	Améliorer la qualité du terrain de balle et sa sécurité	•Travaux réalisés cet été
2.2.2.	Améliorer les filets et les buts des patinoires extérieures	•Tous les filets ont été remplacés
2.2.4.	Poursuivre le renouvellement des parcs de jeux en évaluant les besoins de chaque quartier	•Plan directeur des parcs en cours de réalisation afin de cerner les investissements futurs
2.2.7.	Compléter les phases de rénovation prévues pour les blocs sanitaires de la piscine extérieure	•Fait avant le début de la saison estivale
2.2.8.	Établir une politique d'achat et d'élagage des volumes de la bibliothèque	•Reporté en 2017

Objectif 2.3: Favoriser l'activité physique et le loisir culturel chez les jeunes

2.3.1.	Offrir des activités diversifiées et abordables dans le cadre des journées pédagogiques et de la relâche scolaire	•Programmation spéciale offerte régulièrement •Spectacle à prix modique pour la clientèle jeunesse lors de la semaine de relâche
2.3.2.	Améliorer l'offre en loisir culturel	• Nouveau cours de musique (violon et piano) depuis l'automne •Maintenance des cours de ballet

Axe 2 : Un milieu de vie où le bien-être, la culture, les saines habitudes et la qualité de vie sont prioritaires

Objectif 2.4: Soutenir l'offre d'événements et d'activités de rassemblements populaires et sportifs

2.4.1.	Maximiser l'offre d'animation pour la Fête nationale et soutenir le développement de nouveaux événements au besoin	•Réalisé en 2016, analyses en cours pour 2017
2.4.2.	Soutenir la tenue du Week-end d'Âges en art	•Réalisé en 2016, la mauvaise température a nuit à l'activité
2.4.3.	Consolider l'implantation des activités de baseball junior avec le réseau régional	• La participation des jeunes démontre un bel intérêt.

Objectif 2.5: Déployer les éléments de la Politique MADA

2.5.1.	Ajouter des traverses pour piétons et modifier les dos d'âne pour répondre aux besoins des aînés	•Reporté la réalisation en 2017 pour un total de 3 traverses à faire.
--------	--	---

Axe 2 : Un milieu de vie où le bien-être, la culture, les saines habitudes et la qualité de vie sont prioritaires

Objectif 2.6: Maximiser le développement de projets culturels

2.6.2.	Établir une politique de gestion du Fonds de développement culturel	<ul style="list-style-type: none">•Un comité a été formé, et un projet est en élaboration•3 activités ont été financés par le fonds (2 spectacles scolaires, brunchs musicaux et Journées de la culture)
2.6.3.	Travailler en collaboration avec les intervenants du milieu culturel pour favoriser la réponse aux besoins	<ul style="list-style-type: none">•2 nouvelles expositions d'artistes•3 nouveaux spectacles•1 présentation d'événement régional• Présentation de 2 spectacles scolaires gratuits.•Festival Dédé Fortin pour une bourse et la présentation du spectacle des gagnants.

Axe 2 : Un milieu de vie où le bien-être, la culture, les saines habitudes et la qualité de vie sont prioritaires

Objectif 2.7 : Optimiser l'utilisation de nos infrastructures culturelles, particulièrement la SSDM

2.7.1.	S'assurer de présenter un minimum de 35 spectacles annuellement (par l'intermédiaire du Comité des spectacles)	•47 spectacles
2.7.2.	Supporter adéquatement les clients qui louent les infrastructures	• La clientèle satisfaite permet de nouvelles collaborations : 29 spectacles et événements divers réalisés
2.7.3.	Favoriser l'acquisition d'équipement visant la réduction des coûts de location et l'amélioration de l'offre de service	• Nouveaux équipements (micros) permettant de limiter les coûts de location
2.7.4.	Offrir une programmation variée et accessible dans le cadre des Journées de la culture	• 3 jours de programmation, 1250 participants. spectacle musique, chant et danse; activités et ateliers en collaboration avec des organismes du milieu.
2.7.5.	Offrir de l'animation musicale accessible pour animer le centre Vauvert-sur-le-lac-Saint-Jean	• 8 spectacles <i>Un air d'été</i> - moyenne de 100 spectateurs/soir • 3 brunchs musicaux (97 pers.) • 21 représentations du théâtre d'été - 800 pers. • 1 ^{er} symposium en art visuel (22 exposants et 500 participants.)

Axe 2 : Un milieu de vie où le bien-être, la culture, les saines habitudes et la qualité de vie sont prioritaires

Objectif 2.8 : Maintenir la tranquillité dans les quartiers résidentiels, la qualité de l'environnement et du cadre de vie

2.8.1.	Développer des quartiers à épandage réduit	• Même nombre de quartiers qu'en 2015-2016
2.8.3.	Investir des efforts en matière d'embellissement, favoriser l'utilisation de végétaux et la réduction des îlots de chaleur dans l'aménagement extérieur des bâtiments publics	• Aménagement de la cours des travaux publics et d'une partie de la nouvelle caserne
2.8.4.	Réaliser une étude sur l'eau et les égouts au Plateau Saint-Louis	• La phase 1, l'échantillonnage et l'identification, est complétée
2.8.5.	Adopter un règlement sur la gestion des eaux pluviales	• Adopté. Tout nouveau projet doit répondre aux nouvelles normes

Objectif 2.9 : Favoriser la sécurité des citoyens

2.9.2.	Soutenir l'embauche de brigadiers scolaires pour huit (8) emplacements identifiés	• Les brigadiers sont en fonction
2.9.3.	Améliorer le déneigement des trottoirs aux abords des parcs et des écoles	• Depuis 2015, ajout de près de 4,5 km de déneigement de trottoirs • 2016-2017 amélioration aux abords de l'école Sainte-Thérèse

Axe 2: Suivis aux actions 2016-2017

- 2.2.5. – La demande pour le complexe Aquagym est en évaluation auprès du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
- Bonification de l'action 2.8.2. – Adoption en 2017 d'une Politique de gestion de la vitesse
- 2.9.1. – Bottin des ressources d'urgence et programmation du logiciel de sécurité civil Target en vigueur dès 2016
- Ajout 2016: 2.9.4. – Réaménagement physique de la porte no. 4 des Promenades du boulevard pour favoriser la sécurité des usagers et les modes de transports actifs

Axe 3: Une économie dynamique et durable

Objectif 3.1 : Planter une gouvernance touristique pour la Ville

3.1.2.	Maximiser le potentiel des campings en favorisant la tenue d'activité	<ul style="list-style-type: none">•Camping des Chutes: 2732 nuités•Camping Vauvert-sur-le-Lac :4167 nuités
3.1.3.	Augmenter l'offre touristique en hiver pour Vauvert-sur-le-lac-Saint-Jean	<ul style="list-style-type: none">•Isolation des chalets no. 3, 5 et 7 cet automne

Objectif 3.2 : Favoriser le dynamisme commercial

3.2.3.	Participer à la Table de dynamisation commerciale	<ul style="list-style-type: none">•Participation active des élus et du directeur général aux rencontres de la table (5 en 2016)
--------	---	---

Objectif 3.3: Encourager les virages verts des citoyens et de l'organisation municipale

3.3.2.	Renouveler graduellement l'éclairage municipal avec des lampes D.E.L.	<ul style="list-style-type: none">•35 têtes de lampadaires en 2016, 30 nouveaux et 5 remplacements
3.3.3.	Utilisation d'eau non potable pour le lavage des rues	<ul style="list-style-type: none">•Économie d'eau estimée à 40 000 litres/an en incluant l'épandage d'abat poussière
3.3.4.	Maintenir le programme de remboursement d'une partie des frais d'acquisition de couches lavables	<ul style="list-style-type: none">• En 2016, 3 familles se sont prévaluées du programme pour un total de 15 depuis 2011

Axe 3: Une économie dynamique et durable

Objectif 3.4 : Maintenir et développer les infrastructures importantes pour le développement économique de la Ville

3.4.2.	Travailler à maintenir et développer les infrastructures de transports industriels	<ul style="list-style-type: none">• Réfection de la piste de l'aéroport complétée• Démarchage pour pont trachel effectué
3.4.3.	Poursuivre les démarches avec le comité aluminerie	<ul style="list-style-type: none">• Démarchage évolutif notamment avec le Groupe tactique d'intervention
3.4.4.	Participer aux actions d'Alliance forêt boréale	<ul style="list-style-type: none">• Participation active aux différentes actions visant la forêt
3.4.5.	Poursuivre l'élaboration des plans et devis pour la revitalisation du centre-ville	<ul style="list-style-type: none">• Plan préliminaire complété. Dépôt de demande de financement en cours

Axe 3: Une économie dynamique et durable

Objectif 3.5 : S'assurer d'une saine gestion de l'eau potable

3.5.1.	Participer activement au programme d'économie d'eau potable avec Réseau environnement	• Membre du réseau et utilisation de leurs outils promotionnels
3.5.2.	Adhérer au programme d'excellence en eau potable de Réseau environnement	• En processus de classification
3.5.3.	Réaliser des activités de sensibilisation diverses afin de diminuer la consommation d'eau sur le territoire	• Mandat de sensibilisation octroyé à la SGE en 2016. 792 foyers et 195 ICI visités. Consommation d'eau stable.
3.5.4.	Offrir à faible coût du matériel favorisant l'économie d'eau potable (pommes de douche, aérateur de robinet, baril de récupération d'eau de pluie)	• 5 trousse vendues en 2016

Objectif 3.6 : Diminuer les émissions de gaz à effet de serre de la Ville

3.6.2.	Acheter des véhicules moins énergivores et envisager l'acquisition de véhicules électriques lorsque possible	• Choix de 2 camionnettes 2 roues motrices V6 plutôt que 4 roues motrices V8 (Économie minimum de 1/2 tonne de GES/an)
3.6.3.	Optimiser le déplacement des véhicules de déneigement et de balayage par l'instauration d'un système GPS	• Implantation réalisée en 2016. Optimisation à prévoir en 2017

Axe 3: Une économie dynamique et durable

Objectif 3.7 : Accroître la mobilité des citoyens dans une optique de développement durable

3.7.1.	Participer aux réflexions et aux initiatives sur le développement du transport collectif dans le milieu	<ul style="list-style-type: none">• Lancement du projet l'Express bleu
3.7.2.	Soutenir le projet vélo communautaire et « Soyons vélo sympathique »	<ul style="list-style-type: none">• 15 000 \$/année pour vélo communautaire et soutien aux activités Soyons vélosympathique
3.7.3.	Participer à l'entretien et au développement des réseaux cyclables locaux	<ul style="list-style-type: none">• Améliorer l'accès au camping des chutes (projet de 75 000 \$ subventionné)
3.7.4.	Permettre l'utilisation du stationnement de l'hôtel de Ville comme stationnement incitatif au covoiturage	<ul style="list-style-type: none">• Déjà en fonction, projet de bonification en collaboration avec le CREDD et Allô Transport

Axe 3: Suivis aux actions 2016-2017

- 3.1. – En 2017, lancement officiel des activités de Tourisme Dolbeau-Mistassini et du transfert de la gestion des activités des campings et du centre touristique à cette nouvelle entité
- 3.2.1. – Pour 2017, le maintien d'un taux de taxation commercial bas demeure dans nos priorités
- 3.2.2. – Investissement de 47 805 \$ dans le programme de revitalisation des façades commerciales (au 30 septembre 2016, autres projets à venir)
- 3.3.1. – Intégration de nouvelles bornes pour véhicules électriques au Service des travaux publics et à la nouvelle caserne
- 3.4.1. – Poursuite des interventions concernant les changements dans le réseau de la santé (5 rencontres)

Axe 4: Une gestion municipale responsable et performante

Objectif 4.1 : Favoriser la cohérence des actions des différents services

4.1.1.	Intégrer Gestion Arpidôme à la Ville, réorganiser le secteur culturel, consolider la structure du Service des travaux publics et de l'urbanisme	<ul style="list-style-type: none">• La réorganisation des différents services se poursuit avec l'embauche d'une nouvelle directrice à l'urbanisme (Entrée en fonction le 5 décembre)
--------	---	--

Objectif 4.2 : Instauration des indicateurs de mesure pour évaluer la performance municipale dans différents aspects

4.2.3.	Adopter et mettre à jour annuellement le plan d'action stratégique	<ul style="list-style-type: none">• Plan adopté en mai 2016 et première mise à jour en cours
--------	--	--

Objectif 4.3 : Maximiser l'utilisation des technologies de l'information

4.3.2.	Se doter d'un nouveau système de gestion de l'information et d'un nouveau plan de classification	<ul style="list-style-type: none">• Le plan de classification est adopté et le logiciel en fonction. Un plan d'implantation graduel est en cours
4.3.5.	Installer un nouveau module informatique facilitant la gestion de la dette	<ul style="list-style-type: none">• Le module est implanté
4.3.6.	Implanter un système de gestion des entretiens préventifs	<ul style="list-style-type: none">• Le plan est réalisé à environ 50 % et se poursuivra en 2017

Axe 4: Une gestion municipale responsable et performante

Objectif 4.4 : Limiter la pression sur le service de la dette

4.4.1.	Créer des réserves financières visant à réaliser certains projets	<ul style="list-style-type: none">• 150 000 \$/an en 2016 et 2017 pour la rénovation de l'hôtel de ville• Fonds d'immobilisation pour le Service incendie (Collaboration secteur Est)
--------	---	--

Objectif 4.5 : Revoir l'utilisation des bâtiments afin d'en améliorer l'efficacité énergétique et d'optimiser leur utilisation

4.5.1.	Réduire le nombre de casernes de pompiers de 3 à 2 grâce à la construction d'une nouvelle caserne	<ul style="list-style-type: none">• Sera fonctionnelle au 15 janvier 2017
4.5.3.	Optimiser la gestion de la consommation d'énergie des bâtiments de sports et loisirs	<ul style="list-style-type: none">• Correction d'anomalies et automatisation des systèmes de réfrigération dans nos aréas dès le démarrage en septembre

Axe 4: Une gestion municipale responsable et performante

Objectif 4.6 : Se doter d'une vision à long terme pour la gestion des priorités en matière d'infrastructures

4.6.1.	Réaliser un plan d'intervention pour les conduites d'aqueduc et d'égouts	<ul style="list-style-type: none">• Nos services y travaillent activement depuis 1 an et demi et termineront d'ici la fin de l'année.
4.6.2.	Effectuer de manière continue la caractérisation du réseau routier et demander au besoin la mise à jour du plan d'intervention territoriale auprès de la MRC	<ul style="list-style-type: none">• En continu

Objectif 4.7 : Maintenir une couverture de risque optimale

4.7.1.	Réviser le schéma de couverture de risque	<ul style="list-style-type: none">• La nouvelle version du schéma a été déposée en mai 2016 et la cartographie en septembre
4.7.2.	Mettre en œuvre la réalisation du nouveau schéma	<ul style="list-style-type: none">• Le schéma n'est toujours pas attesté par le ministère, sa mise en œuvre est donc reportée en 2017
4.7.3.	Mettre à jour les données des logiciels de soutien au plan de mesure d'urgence	<ul style="list-style-type: none">• La section du bottin des ressources est à jour, les autres éléments se poursuivront 2017
4.7.4.	Évaluer et mettre à jour ponctuellement le plan de mesure d'urgence	<ul style="list-style-type: none">• Formations pertinentes et plan de travail réalisé en 2016. Mise en jour prévu en 2017

Axe 4: Suivi aux actions 2016-2017

- Ajout 2016: 4.7.4. – Former de nouveaux officiers pour assurer la relève au sein du Service de sécurité incendie (Fin décembre)
- Ajouts 2016: 4.7.5. – Promouvoir la mise en place de plans de sécurité PSI dans les ICI (En continu)



Autres indicateurs



2016 en chiffres

Permis de construction au 30 septembre 2016

	Nombre de permis	Sommes investies	% d'augmentation des sommes investies par rapport à 2015
Construction & agrandissement résidentiel	37	6 046 520 \$	- 20 %
Autres résidentiels	741	6 353 549 \$	+ 7 %
Commercial & institutionnel	43	12 910 627 \$	+ 128 %
Industriel & agricole	20	4 517 600 \$	+ 77 %
Total	841	29 828 296 \$	+ 40 %

Nouveaux logement : 35

Périmètre urbain : 16 nouvelles résidences unifamiliales
3 habitations bi-familiales
1 habitation multifamiliale

Hors périmètre urbain : 8 nouvelles résidences



Programme triennal d'immobilisation
2016-2017-2018



Programme triennal d'immobilisation

Lors de l'adoption du budget 2016, le programme triennal d'immobilisation s'élevait à 14 162 176 \$. Pour l'année 2016, les investissements prévus représentaient une somme totale de 2 962 176 \$ dont le détail figure au tableau. De ces dépenses, 557 400 \$ seront assumées par des programmes de subventions gouvernementales, 420 876 \$ par divers fonds de la municipalité (FDR, fonds d'opération, réserves...) et 1 983 900 \$ nécessiteront un financement à long terme. Pour les années 2017 et 2018, les sommes prévues au programme triennal étaient de 5 600 000 \$ pour chacune des deux années.

2016	
Diverses immobilisations payées par le fonds d'administration financière	215 300 \$
Diverses immobilisations payées par le fonds de roulement	275 276 \$
Diverses immobilisations payées par le règlement d'emprunt	
Achat d'équipement	139 700 \$
Achat de machineries	301 400 \$
Travaux sur divers immeubles	181 100 \$
Finition de rues, bordures, éclairage, asphaltage	832 900 \$
Réfection de rues	306 000 \$
Aqueduc et égouts	557 600 \$
Éclairage et projets spéciaux	152 900 \$



Résultats anticipés 2016



Les résultats anticipés pour l'administration municipales en 2016

	Budget	Résultats anticipés	Pourcentage du budget
Fonctionnement non consolidé	22 799 473 \$	22 871 433 \$	
Surplus anticipé (revenus - dépenses)		119 076 \$	0,5 %
Solde prévu du surplus accumulé non affecté et non consolidé	1 339 424 \$	1 398 500 \$	6,1 %



Orientations générales du budget 2017
et du programme d'immobilisation
2017-2018-2019

Orientations générales du budget 2017 et le prochain programme triennal d'immobilisation

- En 2017, le budget de la Ville sera grandement marqué par les infrastructures. De nombreux projets sont sur la liste des priorités:
 - Route de Vauvert, plan de caractérisation du territoire avec emphase sur l'asphaltage, réaménagement du centre-ville, planification du TECQ, réserve financière pour la rénovation de l'hôtel de Ville, voie de contournement de la 2^e avenue.
- Les Fêtes du 125^e feront l'objet d'un budget d'animation;
- Poursuite des efforts d'accompagnement pour les organismes gestionnaires d'immobilisation.



Allocation de dépenses
et rémunération des élus

Rémunération et allocation des dépenses des élus pour 2016

Maire	
Rémunération de base	65 023 \$
Allocation de dépenses	16 216 \$
Total	81 239 \$

Conseillers	
Rémunération de base	9 508 \$
Allocation de dépenses	4 754 \$
Total	14 262 \$



Liste des contrats octroyés
(Dépense de plus de 25 000 \$)



Liste des contrats

Conformément aux dispositions de la Loi, la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ que la municipalité a accordés depuis le début de l'année est ici déposée, ainsi que tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours de cette période avec un même cocontractant et dont la dépense totale dépasse 25 000 \$.

Vous pouvez la consulter ou en obtenir une copie en vous adressant au bureau du greffier de la municipalité au 1100, boulevard Wallberg, durant les heures d'ouverture.



Conclusion & remerciements

